

Charte des bénévoles

Section ado de l'association Grandir à Gas

1. Missions et finalités de la section ado :

La section ado met à disposition en convention avec la mairie de Gas, le dimanche de 15h à 18h, un lieu ouvert en libre accès aux adhérents, situé au 3 rue de l'Ecole, à Gas, téléphone : 02 37 31 46 17.

L'objectif est de favoriser le lien entre les adolescents du village autour de jeux, de BD et d'activités variées.

2. La place des bénévoles :

Sans bénévole, il ne peut y avoir de section ado. Il est impératif que deux bénévoles majeurs encadrent les ados lors de chaque permanence.

3. Les droits des bénévoles :

Le bénévole choisit lui-même ses dates d'intervention selon ses possibilités et ses désirs.

Il peut à tout moment interrompre son engagement de bénévole, en respectant dans la mesure du possible un délai de prévenance raisonnable.

Chaque bénévole est libre de proposer des activités et de les soumettre à l'avis des autres bénévoles : la variété et la diversité des activités feront la richesse de la section.

Toutes les suggestions sont les bienvenues, y compris sur le fonctionnement de la section. Elles sont à transmettre au président et à la trésorière adjointe et seront discutées lors des bureaux de l'association Grandir à Gas.

Chaque bénévole sera régulièrement informé du planning, des activités, manifestations de la section ado.

Les bénévoles sont couverts lors des permanences, dans les locaux, par l'assurance de responsabilité civile de l'association.

4. Les obligations des bénévoles :

Le bénévolat reste du bénévolat, mais le fonctionnement de la section impose malgré tout des règles que chacun s'obligera à suivre :

- Respect de l'engagement (jours de permanence) : prévenir le plus précocement possible en cas de nécessité d'absence, afin de pourvoir au remplacement dans les meilleurs délais.
- Respect du règlement intérieur
- Discrétion, réserve et confidentialité lors des activités.
- Respect des convictions et opinions de chacun, sans jugement.

Les bénévoles acceptent le travail en équipe et la collaboration avec l'ensemble des membres de l'association. Ils favorisent l'entraide, dans un esprit de respect d'autrui et de compréhension mutuelle.

Je soussigné,, certifie approuver et adhérer à cette charte que je signe après une période de réflexion.

Fait à, le.....

Signature :